

Presse Nationale

> Politique



Communiqué de l'armée relatif à l'attaque de Kafolo

Le jeudi 11 juin 2020, aux environs de 3 heures du matin, le poste mixte Armées Gendarmerie, à Kafolo, dans la Sous-Préfecture de Sikolo, au Nord-Est de la Côte d'Ivoire, a été attaqué par des individus armés non identifiés. Le bilan provisoire de cette attaque s'établit comme suit: -Une dizaine de morts -06 blessés -01 assaillant neutralisé. Le Président de la République et le gouvernement s'inclinent devant la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur. Les enquêtes sont en cours pour déterminer la nature, les circonstances et le bilan définitif de cette attaque. Dans l'intervalle, des mesures urgentes ont été prises dans la zone, notamment la mise en alerte de toutes les troupes ainsi que le ratissage, en vue de retrouver les assaillants.



Etat d'urgence, Grand Abidjan, frontières terrestres, maritimes et aériennes : Conseil national de sécurité prend de nouvelles mesures

Le Conseil national de Sécurité (CNS) réuni le 11 juin 2020 à Abidjan, a pris de nouvelles mesures dans le cadre de la riposte à la COVID-19. Il a décidé de maintenir l'interdiction des rassemblements de population dans le Grand Abidjan, dont le maximum autorisé est dorénavant réduit de 200 à 50 personnes pour renforcer la lutte contre la COVID-19. Les principales autres décisions sont la prorogation de l'état d'urgence, le maintien de la fermeture des frontières terrestres, maritimes et aériennes, de la fermeture des bars, des boîtes de nuit, des cinémas et les lieux de spectacle et l'isolement du Grand Abidjan en renforçant les contrôles aux entrées et sorties. Toutes ces mesures restent en vigueur jusqu'au 30 juin 2020. Il a été décidé de renforcer le contrôle de l'obligation de port du masque, notamment par la sensibilisation communautaire et la répression, en raison de la non application par la majorité des mesures barrières et de distanciation physique. Cette réunion du CNS a permis de noter que l'évolution du nombre de cas positifs, trois mois après le début de la pandémie en Côte d'Ivoire, est en phase avec les prévisions.

> Economie



Impact du Coronavirus sur la recherche agronomique : Le CNRA enregistre environ 3 milliards FCFA de pertes financières

C'est environ 3 milliards de FCFA de pertes financières que le Centre national de recherche agronomique (CNRA) a essuyé du fait des mesures arrêtées par l'Etat de Côte d'Ivoire pour faire barrage à la propagation de la COVID-19. Le directeur général du CNRA, Dr Yté Wongbé, a donné cette information, jeudi 11 juin 2020, à l'occasion d'une cérémonie de remise au personnel de l'institution de kits de protection contre la COVID-19 au siège d'Adiopodoumé, route de Dabou. Le directeur général a expliqué qu'il s'agit en fait d'une manne financière que le CNRA aurait pu capter si ses productions avaient été commercialisées auprès de ses partenaires.



Marchés publics : Le taux de marchés gré à gré passe à 4,6%

Cinq projets de loi, relatifs à divers domaines, ont été votés, hier, à l'unanimité des membres de la Commission des affaires économiques et financières de l'Assemblée nationale. Au nombre de ces projets de loi, celui portant code des marchés publics a retenu l'attention des députés, notamment sur le taux de passation des marchés gré à gré. Sur ce point, le ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo, a indiqué que le marché gré à gré, qui est une disposition légale, connaît une nette baisse depuis quelques années. « A fin mars 2020, le taux de passation de marché gré à gré était de 4,6% contre 18% en 2016 », a-t-il précisé.



Politique nationale des PME : Le ministre Félix Anoblé se confie aux sénateurs

Dans le cadre de la série de séances d'information parlementaires initiée par le Sénat ivoirien, le ministre de la Promotion des Petites et moyennes entreprises (PME) a échangé, le jeudi 11 juin 2020, avec les sénateurs à Yamoussoukro. A l'occasion, Félix Anoblé a expliqué qu'il s'agit, pour lui, de présenter la politique générale du gouvernement de Côte d'Ivoire, à travers les actions entreprises, en vue d'assurer la promotion des PME. Tout en rappelant que les PME constituent près de 98% des entreprises du secteur privé ivoirien, soit, environ 60 000 PME formelles et 150 000 entreprises informelles, Félix Anoblé a souligné qu'elles représentent plus de 20% du Pib, 12% de l'investissement national et emploient 23% de la population active. Concernant l'instauration des mesures de soutien aux PME, le ministre a expliqué qu'elles portent sur la fiscalité, l'accès aux marchés publics et à la sous-traitance, le programme national de création d'incubateurs ou le programme pluriannuel de renforcement des capacités des acteurs des PME.

> Société



Saison des pluies 2020 : Daouda Konaté, directeur de la météorologie avertit : « On pourrait s'attendre à des risques d'inondation »

Les perspectives climatiques pour la première saison des pluies de l'année 2020, allant de mars à juillet, sont connues. Dans une note d'information émanant de la Société d'exploitation de développement aéroportuaire et aéronautique et météorologique (SODEXAM), parvenue hier jeudi 11 juin, il y est indiqué que la grande saison des pluies de la partie sud de la Côte d'Ivoire a démarré depuis le mois de mars et s'étendra jusqu'à juillet 2020, avec des effets particuliers et des similitudes avec celles de la période moyenne 1981 à 2010. « On pourrait s'attendre à des risques d'inondation », indique la SODEXAM.



Distribution des cartes nationales d'identité : L'opération démarre, aujourd'hui

Des milliers d'Ivoiriens ont été enrôlés pour la nouvelle Carte nationale d'identité (CNI). Quelques mois après le lancement de l'opération, des requérants seront en possession de leur CNI, aujourd'hui vendredi 12 juin 2020. « La distribution des CNI démarre aujourd'hui, vendredi 12 juin 2020. Le ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation sera à Bingerville avec le DG de l'ONECI, pour une distribution de CNI, à 15h ». La nouvelle CNI est une carte à puce électronique et conformes aux normes internationales, en termes de sécurité.

> Culture



Malade depuis quelques jours : Léonard Groguhet reçoit le soutien de Raymonde Goudou

Manifester la solidarité de l'État de Côte d'Ivoire envers les acteurs des arts et la culture est l'une des missions que Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Culture et de la Francophonie s'est assignées. Le mercredi 10 juin 2020, elle a rendu visite à Léonard Groguhet, à Cocody-Riviera 2. Ce, afin de lui apporter un soutien relativement à sa santé. Pour elle, il est de bon droit qu'après sa nomination à la tête de ce département, elle rende visite aux icônes des arts et de la culture. Ce dramaturge et comédien émérite, a subi récemment une intervention chirurgicale. La ministre a mis à profit cette visite pour lui souhaiter prompt rétablissement.

Vu sur le Net

> Politique



Attaque contre l'armée ivoirienne dans le nord-est : le gouvernement rassure sur les dispositions prises pour la sécurisation de la région

Le ministre d'Etat, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko a donné le 11 juin 2020 des assurances sur les dispositions prises pour la sécurisation de la région nord-est, après l'attaque d'un poste avancé des Forces armées de Côte d'Ivoire (FACI) à Kafolo (sous-préfecture de Sikolo) dans la nuit du 10 juin. « Je peux assurer que le niveau d'organisation de nos forces est tel que leur réponse sera rapide. Et nous allons renforcer nos moyens », a affirmé le ministre d'Etat Hamed Bakayoko, à l'issue d'une réunion du Conseil national de sécurité (CNS). Le ministre d'Etat a exprimé la compassion et les condoléances du Président de la République Alassane Ouattara aux familles des victimes. Le bilan de cette attaque fait état d'une dizaine de morts, de six blessés et d'un assaillant neutralisé. (Source : CIGG)

> Economie



Augmentation de la capacité de l'eau potable à Divo : Deux unités de production réalisées pour produire 7 500 m3 par jour

L'État, dans le cadre de la campagne "Eau pour tous", a entrepris l'installation de 40 Unités de production d'eau potable (Udc) de Suez sur l'ensemble du territoire. Hier, le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, a procédé au lancement des travaux de deux de ces unités, en vue d'augmenter la capacité de production de l'eau potable à 7 500 m3, dans le Lôh Djiboua. Tchagba Laurent a précisé que les Udc sont une solution technique pensée par le gouvernement en attendant la mise en œuvre des projets structurants pour pallier définitivement le déficit d'eau. Les travaux desdits projets structurants, à l'en croire, démarrent en septembre et prendront fin en décembre 2021. Leur coût, selon lui, se chiffre à 1 milliard 130 millions de FCFA.



Transformation du cacao, Construction de centrale électrique : Les députés adoptent 5 projets de loi en Commission

Cinq projets de loi de ratification importants pour leur impact sur la vie économique du pays et l'amélioration des conditions de vie de la population ont été adoptés en Commission par les députés de l'Assemblée nationale, hier. Soumis aux députés par le ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo, ces projets de loi portent sur la ratification de l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant code des marchés publics ; la ratification de l'Ordonnance N° 2019-80 du 23 janvier 2019 portant mise en œuvre de la première phase du démantèlement tarifaire dans le cadre de l'Accord de partenariat économique entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne ; la ratification de l'ordonnance N° 2020-09 du 08 janvier 2020 portant réduction du taux du droit unique de sortie applicable aux produits des entreprises de transformation de cacao ; la ratification de l'Ordonnance N°2019-1087 du 18 décembre 2019 modifiant les modalités de fixation de la clé de répartition du produit de l'impôt sur la patrimoine foncier ; la ratification de l'Ordonnance N°2019-754 du 18 septembre 2019 portant légalisation du régime et douanier prévu par l'annexe 4.5 de la convention pour la construction, l'exploitation et le transfert de propriété d'une centrale thermique de production d'électricité à cycle combiné de 390 Mw.



L'AFD octroie 113,73 milliards FCFA à l'Etat pour la mobilité urbaine et le bus rapid transit

L'Agence Française de Développement (AFD) et la Côte d'Ivoire ont conclu le 28 mai 2020 une convention de crédit d'un montant total de 113,73 milliards de FCFA, en vue du financement des projets de mobilité urbaine d'Abidjan, d'achèvement des opérations de réhabilitation d'infrastructures de transport, et de renforcement des services météorologiques ivoiriens. L'annonce a été faite le mercredi 10 juin 2020 à Abidjan par le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré, par ailleurs ministre de la Communication et des Médias, à l'issue du Conseil des ministres.

➤ Société



Examen du Cepe: Les candidats libres composeront le 23 juin

Les candidats libres de la session 2020 de l'examen du Certificat d'études primaires élémentaires (Cepe) seront évalués le 23 juin. Au nombre de 6 596, ces derniers auront à composer dans les épreuves d'exploitation de texte, d'éveil au milieu, d'orthographe et de mathématiques. L'information a été donnée hier par la directrice des examens et concours (Deco), Dosso Mariam, à travers une déclaration. La proclamation des résultats du Cepe et la distribution des relevés sont fixées au 8 juillet 2020. « Sur instruction du ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Kandia Camara et dans un souci d'équité, les candidats libres répartis dans les inspections de l'enseignement préscolaire et primaire du pays vont subir les épreuves de l'examen du Cepe simultanément avec l'examen blanc numéro 2 des candidats officiels », affirme-t-elle.



Lutte contre la COVID-19 : Les rassemblements de plus de 50 personnes interdits à nouveau dans le grand Abidjan

L'état d'urgence, décrété le 23 mars dernier par le gouvernement ivoirien dans le cadre du Plan national de riposte sanitaire et sécuritaire contre la COVID-19, reste en vigueur jusqu'au mardi 30 juin 2020. L'isolement du grand Abidjan du reste du pays est également reconduit jusqu'à la même date. Les rassemblements humains dans le grand Abidjan sont désormais réduits à un maximum de 50 personnes, contre 200 dans les localités de l'intérieur. Ainsi en a décidé, hier, le Conseil national de sécurité (CNS) au terme d'une réunion présidée, au Palais de la Présidence au Plateau, par le Chef de l'Etat, Alassane Ouattara.



COVID-19 : la Côte d'Ivoire a enregistré 223 cas confirmés, 38 guéris et 00 décès, ce jeudi

Le gouvernement ivoirien a annoncé au cours d'un point de presse animé ce jeudi 11 juin, 223 nouveaux cas de COVID-19 sur 796 échantillons prélevés soit 28% de cas positifs, 38 guéris et 00 décès. Ces nouveaux chiffres révélés par les autorités ivoiriennes illustrent bien qu'à la date du 11 juin, le pays compte 4 404 cas confirmés dont 2 212 personnes guéries, 41 décès et 2 151 cas actifs, pour un nombre total d'échantillons estimé à 34 272.



Phase transitoire d'exécution du Fonds Spécial de Solidarité (FSS) COVID-19 : 72 498 ménages vulnérables bénéficiaires à fin mai 2020

Au total, 72 498 ménages vulnérables ont pu bénéficier, à la date de fin mai 2020, de l'aide du Fonds spécial de solidarité (FSS) COVID-19 doté de 17 milliards de FCFA. Ces bénéficiaires représentent 40,9% de la cible des 177 198 ménages vulnérables visés par la phase transitoire dudit fonds. Cette information a été livrée au cours du compte rendu du Conseil des ministres du 10 juin 2020, par le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré, par ailleurs ministre de la Communication et des Médias. (Source : CICG)

Agence de Presse

> Politique



Le ministre Hamed Bakayoko promet que la Côte d'Ivoire fera face à l'attaque terroriste de Kafolo

Le ministre d'Etat, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko a déclaré jeudi à Abidjan, que la Côte d'Ivoire fera face à l'attaque terroriste survenue jeudi très tôt au poste de contrôle frontalier et au camp militaire de Kafolo, localité situé à 60 km de Kong, dans le Nord-Est du pays. « Il n'y a pas mille raisons à une attaque terroriste, c'est semer la terreur, c'est détruire, c'est désorganiser les Etats, c'est imposer un mode sociétale qui n'est pas le nôtre, donc nous allons faire face à cette attaque », a indiqué le ministre d'Etat à la fin de la réunion du Conseil national de sécurité qui s'est tenu au palais présidentiel, sous la présidence du Chef de l'Etat, Alassane Ouattara.

> Economie



Impact COVID-19 : baisse de revenus de 43% des ménages en Côte d'Ivoire (étude)

Les ménages en Côte d'Ivoire ont été fortement impactés par la pandémie de la COVID-19, occasionnant une baisse de revenus de 43% au niveau des foyers, selon une étude de l'Institut national de Statistiques (INS) commanditée par le Patronat ivoirien.



COVID-19 : baisse du chiffre d'affaires entre 25 et 50% pour près de la moitié des entreprises ivoiriennes (enquête)

L'impact de la COVID-19 sur l'outil économique en Côte d'Ivoire, a créé une baisse du chiffre d'affaires, entre 25 et 50%, des grandes entreprises et 31% des Petites et moyennes entreprises (PME), selon une enquête du Patronat ivoirien rendue publique jeudi. L'enquête a été réalisée auprès de 125 entreprises, en ligne et par téléphone du 12 au 29 mai 2020. Elle a touché 67% des acteurs du secteur des services, 17% du secteur industriel, 17% du secteur du commerce et 6% du secteur agricole, issues de 23 groupements ou associations professionnelles.

> Société



COVID-19 : le CNS entend augmenter les capacités d'hébergement des patients dans le Grand Abidjan

Le Conseil National de Sécurité (CNS) a décidé de la réquisition de capacités d'hébergement additionnelles dans le Grand Abidjan, en vue de l'isolement des patients souffrant de formes asymptomatiques ou légères, a indiqué un communiqué de cette institution publié, jeudi. Selon le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Aka Aouélé, il est prévu l'installation de capacités de prise en charge des formes légères, sévères et des cas contacts à l'intérieur du pays, prioritairement dans les villes de Bouaké, Korhogo, Abengourou, San Pedro, Man et Daloa avant la fin de ce mois. En outre, le contrôle de l'obligation de port du masque sera renforcé, avec en prime, une sensibilisation communautaire plus importante, suivie de

répression, en raison de la non-application par la majorité des mesures barrières et de distanciation physique.



Kandia Camara plaide pour le renforcement de la résilience des systèmes éducatifs face aux crises

La ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle a plaidé pour le renforcement de la résilience des systèmes éducatifs face aux crises, lors d'une réunion virtuelle des ministres de l'Education membres de l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO). Selon un communiqué, la ministre Kandia Camara a énuméré les efforts consentis par le gouvernement ivoirien pour assurer la continuité des apprentissages à travers le programme « Mon école à la maison » mis en œuvre par son département ministériel à cette réunion consacrée aux stratégies de lutte contre la COVID-19 en milieu scolaire.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic

www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cigg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.